



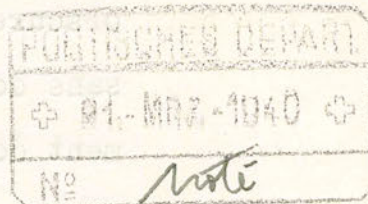
Légation de Suisse

en

Roumanie

RÉF. No. XI-B-1.b. No. 1441  
PRIÈRE DE RAPPELER LE NUMÉRO DANS LA RÉPONSE

Votre C. 42.10.Ro. - VZ.



1486

Monsieur le Ministre et cher Collègue,

Par dépêche du 2 de ce mois, vous avez bien voulu me communiquer l'avis du Département fédéral de l'Economie publique sur le placement éventuel d'un emprunt roumain en Suisse.

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt de cet exposé, dont je ne manquerais pas de m'inspirer pour le cas où vous me prescrieriez de reprendre, avec le Cabinet de Bucarest, une conversation que je considère comme interrompue jusqu'à nouvel ordre.

Le Département fédéral de l'Economie publique observe avec raison que les données essentielles du problème sont et seront fournies par la situation politique, financière et économique du Royaume danubien.

Il ne me semble donc pas inutile de vous faire connaître mon sentiment sur l'aspect actuel de cette situation.

Au point de vue politique elle demeure assez

A la Division des Affaires Etrangères  
du Département Politique fédéral,  
B e r n e .





2)

obscur. La conclusion de la paix de Moscou rendra sans doute à l'U.R.S.S. une certaine liberté de mouvement dont elle pourrait faire usage contre la Roumanie. Pour le régime stalinien, les pertes en vies humaines, si considérables qu'elles aient été, ne présentent pas une importance de premier ordre. Les pertes matérielles et la désorganisation des transports doivent être regardées comme beaucoup plus lourdes de conséquences. Elles auront pour résultat, selon toute apparence, de paralyser, pendant assez longtemps encore, la puissance militaire de la Russie. D'autre part, il paraît probable que l'Allemagne s'efforcera de stimuler à son profit l'activité économique de l'U.R.S.S., mais ne l'encouragera pas à courir de nouvelles aventures guerrières. Le Reich ménagera la Roumanie aussi longtemps que cette dernière pourra lui fournir d'importantes quantités de pétrole et de produits alimentaires. Il se peut, néanmoins, que le Royaume danubien n'arrive pas toujours à donner satisfaction aux exigences allemandes ou qu'il en soit empêché par une contre-pression des Puissances occidentales. Sa position redeviendrait alors assez périlleuse. Actuellement, on ne croit pas ici à un péril im-



3)

médiat, mais les pronostics que l'on hasarde ne vont guère au-delà de quelques mois.

La situation financière est grave. Les Finances publiques sont obérées par les exigences de la défense nationale. L'émission de bons d'armement, qui revêt de plus en plus l'aspect d'un emprunt forcé, n'assure que d'une manière très insuffisante la couverture des dépenses engagées. De nouveaux impôts sont à l'étude et les ouvertures que m'a faites le Président du Conseil révèlent que l'on songe aussi à solliciter à l'étranger des concours financiers.

En revanche, la situation économique s'améliore. La balance commerciale est nettement favorable. Les prix des produits agricoles et des carburants sont de plus en plus rémunérateurs. Tous les articles que la Roumanie peut exporter sont l'objet d'une demande active. La confirmation barométrique de cette information favorable est fournie par le cours des devises étrangères, qui, depuis quelques semaines, accusent une tendance à la baisse. Du point de vue économique, le raffermissement du Leu auquel nous assistons en ce moment paraît justifié, sans doute l'est-il moins du point de vue financier. L'avenir seul nous dira s'il s'agit d'un phénomène

(3)

passager ou d'un mouvement durable et profond.

A toutes fins utiles, je joins à la présente une copie pour le Département fédéral de l'Economie publique et une autre pour le Département fédéral des Finances.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

2 annexes.

